

N° 94

**JOURNAUX**  
DE LA  
**CHAMBRE DES COMMUNES**  
DU CANADA

---

SÉANCE DU MERCREDI 25 MARS 1970

---

*Deux heures de l'après-midi*

**PRIÈRE**

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

**RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA**

Le 25 mars 1970

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous aviser que le très honorable Gérald Fauteux, C.P., juge en chef de la Cour suprême du Canada, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui, le 25 mars 1970, à cinq heures de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veillez agréer, Monsieur l'Orateur, l'assurance de ma haute considération.

*Le Sous-Chef du Cabinet du Gouverneur général,*

**LOUIS-FRÉMONT TRUDEAU**

A l'honorable

Orateur de la Chambre des communes

M. Trudeau, membre du conseil privé de la reine, dépose sur le Bureau,—Copies, en français et en anglais, de la correspondance et des télégrammes échangés entre le premier ministre du Canada et le premier ministre du Québec et de fonctionnaires, entre le 8 janvier et le 13 mars 1970 au sujet de la Conférence de Niamey. (Document parlementaire n° 6/30)